

Le SYNAP adopte une nouvelle identité visuelle

*Nouvelles couleurs, nouveau logo, nouvelle signature...
afin de mieux répondre aux enjeux actuels de la filière Communication*

En ce début d'année, le SYNAP renouvelle son identité visuelle pour adopter de **nouvelles couleurs** et un **nouveau logo**, déployés sur l'ensemble des outils de communication du Syndicat. Cette évolution s'accompagne d'une **nouvelle signature** : le Syndicat National des Attachés de Presse et des Conseillers en Relations Publics devient désormais le **Syndicat national des professionnels des relations médias**.



« Notre dénomination, définie il y a huit ans, ne correspondait plus réellement aux métiers et missions de nos adhérents » explique Frédérique Pusey, présidente du SYNAP. « Nous souhaitons la moderniser, en collant davantage à la réalité du terrain. Cette nouvelle signature bénéficie également d'un atout non négligeable : elle est plus courte, donc plus lisible quelles que soient ses déclinaisons sur nos outils de communication : site web, newsletters, réseaux sociaux, etc. ».

Le logo, quant à lui, a été revisité, dans le respect des fondamentaux du syndicat : modernité, professionnalisme, dynamisme. Les tons bleu et orange, couleurs de la communication à l'époque, ont fait place au noir et au turquoise ; un soupçon d'impertinence a été conservé, avec une virgule ponctuant l'acronyme SYNAP, version 2024 du point arboré sur le logo précédent.

« Bien plus qu'un simple relooking, nous entendons ainsi mieux représenter l'ensemble de nos adhérents, mieux valoriser nos professions parfois injustement méconnues mais toujours sur la brèche pour suivre les évolutions des métiers de la communication et au-delà, de la société » conclut Frédérique Pusey

A propos du SYNAP

Créé en 1960, le SYNAP est le Syndicat national des professionnels des relations médias. Présent dans toute la France, il est l'un des organismes de promotion et de défense de ces professions qui représentent sur notre territoire quelque 20 000 personnes. Cette représentativité le qualifie pour engager toutes négociations auprès des pouvoirs publics, signer des conventions collectives et délivrer des labels professionnels. Le SYNAP regroupe des professionnels indépendants ou salariés, en entreprise, en agence ou en collectivité, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par les codes d'éthique et de déontologie d'Athènes et Lisbonne, mais aussi par le code professionnel français des relations publiques et

l'arrêté ministériel du 23 octobre 1964. Il anime une réflexion permanente sur les pratiques et l'évolution des métiers qu'il représente. Ses adhérents bénéficient d'avantages exclusifs ainsi que de tous les accompagnements et outils nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils sont détenteurs d'une carte d'attaché de presse certifiant de leur professionnalisme.

Contact Presse

Bruno Sanvoisin

bruno@bs-communication.com

Tél. +33 (0)6 82 52 62 39